

# BON DE SOUSCRIPTION

## ► *Oui, je fais un don* pour aider à la restauration du **Théâtre municipal de Roanne**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/60594](http://www.fondation-patrimoine.org/60594)



ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

#### Fondation du patrimoine Théâtre municipal de Roanne

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

## ► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

#### Exemple de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case

# CONTACTS



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes

Fort de Vaise

27, bd Antoine de Saint-Exupéry

69009 Lyon

04 37 50 35 78

[rhonealpes@fondation-patrimoine.org](mailto:rhonealpes@fondation-patrimoine.org)

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur     



### THÉÂTRE DE ROANNE

1 rue Molière

42300 Roanne

04 77 71 44 30

[theatre@mairie-roanne.fr](mailto:theatre@mairie-roanne.fr)

[www.theatrederoanne.fr](http://www.theatrederoanne.fr)



# Je donne !

Pour la  
restauration du  
Théâtre municipal  
de Roanne

Conception : Service communication - Ville de Roanne  
© F. Rizzi - Roannais Agglomération

Retrouvez tous les projets sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



## Description

*Un peu d'histoire...*

Ce bijou a ouvert ses portes en 1885. L'emplacement a été choisi par les Roannais lors d'une enquête publique. Ce lieu dépassera leurs attentes : une salle ornée de boiseries travaillées, de dorures mettant en valeur les stucs représentant Angelots et autres figures allégoriques. Une coupole servant de conque acoustique permettant au son de se répartir de manière homogène de la 3<sup>ème</sup> galerie au parterre. Les autres matériaux comme le velours rouge des assises, les billes de bois autour du cadre de scène complètent cette fonction et agissent comme de véritables pièges à son. Les arts lyriques de la fin du siècle pourront être entendus parfaitement dans ce théâtre à l'italienne.

Une rénovation importante fut menée dans les années 80 dans un esprit de conservation. Le théâtre ré-ouvrira ses portes en 1988, pour offrir aux spectateurs un cadre élégant et aux artistes un outil adapté aux nécessités d'aujourd'hui. L'ensemble de la décoration, a retrouvé son cachet d'origine. Angelots, moulures ont été restaurés méticuleusement par une équipe des Beaux-Arts de Valence.

*Le projet de restauration*

Mais les derniers travaux datent de 30 ans... Aujourd'hui, l'entretien des stucs est nécessaire pour garantir les conditions de bon fonctionnement et de sécurité et accueillir un public nombreux. Le théâtre réalise plus de 15 000 entrées sur une saison culturelle et 1 500 visiteurs tout au long de l'année pour les visites commentées.

Seul théâtre du nord du département de la Loire, labellisé scène départementale et régionale, ce lieu doit pouvoir continuer à être une chance. Une chance pour les enfants que l'école emmène au théâtre, une chance pour que les artistes de la région, d'Europe ou du monde puissent jouer, répéter, créer et rencontrer les publics. Une chance pour la préservation d'un patrimoine d'exception.

Montant des travaux	109 400 €
Objectif de collecte	82 400 €
Début des travaux	Juillet 2019



## Description

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées... et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et de salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

*Votre don ira à un projet de qualité !*

## Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Rhône-Alpes dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.